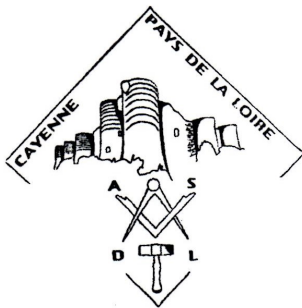




Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

Ascension 2022

Chère coterie,

La présente et toute fraternelle, pour te convier à notre congrès de l'Ascension qui se tiendra du 26 au 28 mai 2022 à Chalonnes sur Loire (49).

Lors du congrès, les réunions, les repas ainsi que l'hébergement sont rassemblés sur le même site :

A la Maison Familiale
10 avenue du 8 mai
49290 Chalonnes sur Loire

Coterie, n'oublie pas de donner ta réponse à notre correspondant de cayenne avant le 15 mai.

Fraternellement à toi coterie, La cayenne des pays de la Loire.

A.C.P.T.D.P. – CAYENNE DES PAYS DE LA LOIRE

Correspondant : Coterie BROSSARD – brossjerome@hotmail.com – 06 33 97 16 15

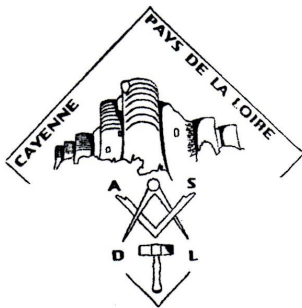
14 rue des civelles 44100 NANTES

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle

Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z



Le compagnonnage,
patrimoine culturel
immatériel de l'humanité



Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

PROGRAMME DU CONGRES DE CHALONNES - SUR - LOIRE

Le 26, 27 et 28 mai 2022

Tenue correcte de rigueur, attributs exigés

Jeudi 26 mai :

- 10h00 : Accueil et règlement des cotisations.
Messe solennelle de l'ascension et bénédiction des outils.
- 12h30 : Vin d'honneur et banquet d'ouverture du congrès.
- 15h00 : Conférence de Jean-Pierre Bourcier sur la stéréotomie et le trait en général.
- 17h00 : Préparation de l'adoption, puis adoption.
- 20h00 : Repas.

Vendredi 27 mai :

- 8h00 : Ouverture du Congrès avec élection des membres de son bureau.
Lecture du programme et ajouts éventuels.
Présentation des stagiaires et non sociétaires, au travers d'un tour de table des points de passage, des cayennes et des travaux réalisés dans l'année.
- 9h00 : Désignation et réunion des vérificateurs aux comptes.
- 9h15 : Réunion par groupe autour des thèmes évoqués lors de la dernière réunion nationale : le temps du tour de France, les gâches et la progression.
Réunion du comité d'éthique.
- 12h00 : Approbation des comptes.
- 12h30 : Photo du congrès et repas.
- 14h00 : Intervention de Catherine Manceau sur le sujet de la validation des acquis de l'expérience.
- 15h30 : Suite des réunions de la matinée
- 19h30 : Apéritif avec dégustation de vins suivi du repas.
- 00h00 : Chaîne d'alliance.

Samedi 28 mai :

- 9h00 : Suite des réunions de la veille et comptes-rendus de chaque groupe de travail.
Réunion des itinérants pour leur changement de ville.
- 11h00 : Présentation et vote des différentes propositions du congrès et des réunions de l'année.
Établissement d'un calendrier des prochaines rencontres et stages.
- 12h00 : Rapport des changements de ville.
- 12h30 : Repas.

A.C.P.T.D.P. – CAYENNE DES PAYS DE LA LOIRE

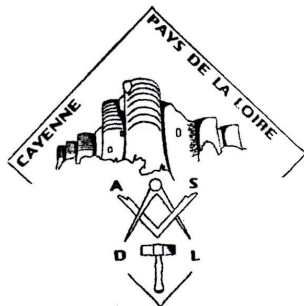
Correspondant : Coterie BROSSARD – brossjerome@hotmail.com – 06 33 97 16 15

14 rue des civelles 44100 NANTES

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle

Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

Ascension 2022 Inscription au congrès

La coterie.....viendra au congrès de Chalonnes sur Loire, accompagné deadulte(s) et de.....enfant(s).

Réservation des nuitées sur le site du congrès. **Attention, pas de drap ni couverture, donc prévoyez votre duvet.** La pension de chacun permet de louer la salle, nous invitons tout le monde à jouer le jeu et à participer en ne faisant pas de camping sauvage.

Nuitée + petit déjeuner 20 euros	Mercredi soir	Jeudi soir	Vendredi soir	Total nuitées
Nombre de personne				€

Réservation des repas.

	Jeudi midi	Jeudi soir	Vendredi midi	vendredi soir	Samedi midi	Total
Prix	28 €	16 €	16 €	16 €	16 €	
Nombre de personne						€
Total Nuitées						
Cotisation						40 €
Souvenir Congrès						?
Cotisation salle de réunions						5 €
Total à régler à l'ordre de l'ACPTDP						€

Procuration

Étant dans l'impossibilité de venir au congrès, je donne mes pouvoirs à la coterie.....

Nom et Signature.....

A.C.P.T.D.P. – CAYENNE DES PAYS DE LA LOIRE

Correspondant : Coterie BROSSARD – brossjerome@hotmail.com – 06 33 97 16 15

14 rue des civelles 44100 NANTES

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle

Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z

